

### IBM Watson IoT Platform

Sauf indication contraire ci-dessous, les dispositions du Descriptif de Services IBM Cloud sont applicables.

#### 1. Description du Service Cloud

- a. **IBM Watson IoT Platform** est un service Cloud partagé entièrement géré.

Il permet les fonctions suivantes :

- Connexion d'un large éventail de périphériques IoT
- Enregistrement et gestion des périphériques IoT
- Capacité des périphériques et applications à générer et consommer des événements en temps quasi réel
- Tableau de bord/console pour chaque service
- Intégration au niveau de l'application
- Utilisation des protocoles MQTT et HTTP conformes aux normes de l'industrie pour la connectivité des périphériques
- Fonctions de sécurité solides :
  - Authentification mutuelle TLS des périphériques à l'aide de certificats X.509 côté périphérique
  - Authentification des applications
  - Groupes de contrôle d'accès pour les périphériques, les passerelles et les rôles utilisateur
  - Conformité à la norme internationale ISO27001 en matière de sécurité de l'information

Le Service Cloud permet également d'analyser les données issues de périphériques connectés. Il utilise un modèle de composition basé sur les règles et une infrastructure extensible pour permettre aux organisations d'accéder aux données de l'IoT, de les associer à des données d'actif maîtres, d'analyser des événements et des données en contexte et d'automatiser les réponses pour améliorer les opérations et les niveaux de service.

- b. **IBM Watson IoT Platform – Advanced Security** comporte tous les dispositifs et fonctionnalités d'IBM Watson IoT Platform tout en offrant des fonctions de sécurité additionnelles. Cette option permet la visualisation des risques et expositions de l'IoT sur le tableau de bord. Elle permet de définir la politique de gestion des risques et événements de sécurité IoT potentiels, y compris les attaques externes malveillantes et les Périphériques IoT compromis.

#### 2. Protection du Contenu et des données

La Fiche Technique n'est disponible qu'en anglais. Elle n'est pas disponible dans la langue locale. En dépit des pratiques des lois ou coutumes locales, les parties attestent qu'elles comprennent l'anglais qui est une langue appropriée pour l'acquisition et l'utilisation des Services Cloud. La Fiche Technique applicable pour ce service et les dispositions de la présente clause fournissent les détails et les conditions, y compris les responsabilités du Client, relatives à l'utilisation de ce service. La ou les Fiches Techniques ci-dessous s'appliquent à ce service :

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=1390565219653>

#### 3. Accord Relatif aux Niveaux de Service

Outre le Descriptif de Services IBM Cloud, les dispositions spécifiques aux indisponibilités de ce Service Cloud sont les suivantes :

- Le Service Cloud propose des protocoles qui prennent en charge les connexions de longue durée. Il est à noter que la perte d'une connexion n'est pas considérée comme étant une indisponibilité. Les connexions ne restent pas ouvertes indéfiniment ; le périphérique ou l'application du Client doit

disposer d'une logique de reconnexion appropriée. La durée d'indisponibilité commence si une tentative de connexion valide échoue dans les 5 minutes.

Ce tableau remplace le tableau Accord relatif aux Niveaux de Service qui est fourni dans le Descriptif de Services IBM Cloud :

Haute disponibilité sur plusieurs régions publiques ou plusieurs environnements locaux/dédiés Niveau de Service Disponibilité	Haute disponibilité dans un environnement local/dédié unique ou public unique Niveau de Service Disponibilité	Crédit
N/A	< 99,95 %	10 %
N/A	< 99,0 %	25 %

## 4. Droit d'Utilisation et Informations de Facturation

### 4.1 Unités de mesure des redevances

Le Service Cloud est proposé conformément à l'unité de mesure de redevance suivante :

**Mégaoctet Transmis** : un Mégaoctet est 2 puissance 20 d'octets. Le Client sera facturé pour chaque Mégaoctet complet ou partiel de données transmises à destination et à partir du Service Cloud. Pour ce Service Cloud, il s'agit notamment du trafic de données entrant et sortant du service, par le biais de périphériques, de passerelles, d'applications et d'interfaces utilisateur, pour les appels d'API MQTT pub/sub et HTTP.

**Mégaoctet-Mois** : un Mégaoctet est 2 puissance 20 d'octets. Le Client sera facturé pour le nombre maximum de Mégaoctets complets ou partiels analysés, utilisés ou configurés dans le Service Cloud pendant chacun des mois de la période de facturation. Pour ce Service Cloud, il s'agit notamment de chaque Mégaoctet complet ou partiel de données analysées dans la fonction d'analyse et de chaque Mégaoctet complet ou partiel analysé sur un périphérique Edge.

### 4.2 Redevances Mensuelles Partielles

Chaque unité de mesure des redevances est facturée mensuellement. Tout déploiement/utilisation mensuel partiel sera calculé au prorata.

## 5. Communication Chiffrée

Le Service Cloud prend en charge le chiffrement de la communication entre les périphériques/applications et le Service Cloud. Pour la prise en charge d'un large éventail de périphériques de faible puissance sur le marché, qui peuvent ne pas effectuer (ou qui n'effectuent pas régulièrement) de chiffrement, le Service Cloud permet également la communication non chiffrée entre les périphériques/applications et le Service Cloud. IBM recommande, dans la mesure du possible, l'utilisation de la communication chiffrée. Le Client garantit IBM contre tout dommage ou action de tiers à l'encontre d'IBM consécutifs ou liés au choix du Client suite à l'utilisation de la communication non chiffrée ou non sécurisée entre les périphériques/applications et le Service Cloud.

## 6. Utilisation

Le Service Cloud n'est pas destiné aux activités de conception, de construction, de contrôle ou de maintenance d'installations nucléaires, de systèmes de transport en commun, de systèmes de contrôle du trafic aérien, de systèmes de contrôle automobiles, de systèmes d'armement, de systèmes de navigation ou de communication aériennes ou toute autre activité où toute défaillance du programme pourrait entraîner un risque matériel de mort ou de blessures corporelles graves.